

En cas d'accident ou de vol

Contacter la police / Tél : 110

Si vous êtes victime d'un vol, de violence ou victime d'un accident, composez le 110 pour contacter la police.

Lorsqu'un agent de police vous répond, restez calme.

Expliquez calmement :

(1) ce qui vous est arrivé, (2) quand cela s'est passé, et (3) où cela s'est produit.

Lorsque vous entendrez la sirène de police, sortez de l'endroit où vous êtes et dirigez vous vers la voiture pour la guider sur le lieu de l'incident ou du crime.

Le numéro 110 est un numéro gratuit. Vous n'avez pas besoin de pièces de monnaie ni de carte téléphonique pour appeler la police à partir d'un téléphone public.

Afin de garder votre calme lorsque vous appelez la police, il est toujours bon de garder près du téléphone un papier indiquant en Hiragana ou en lettres romaines votre nom, prénom, adresse et les noms des bâtiments ou lieux les plus proches de lieu de résidence.

Si vous appelez la police à partir d'un téléphone portable

- (1) Lorsque vous appelez d'un téléphone portable, assurez vous d'indiquer le lieu (et l'adresse) à partir duquel vous appelez, ainsi que votre numéro de téléphone. Si vous ne connaissez pas l'adresse, décrivez les bâtiments qui vous entourent, ou bien appelez à partir du téléphone public le plus proche.
- (2) Il se peut que la police ait besoin de vous rappeler pour vérifier le lieu et les circonstances de l'incident, donc après avoir contacté la police, n'éteignez pas votre téléphone portable, et restez sur le lieu de l'incident.
- (3) Si vous êtes en train de conduire, arrêtez votre véhicule dans un lieu sûr avant de contacter la police.

Koban (Police de proximité)

Il y a un Koban (poste de police de proximité) dans tous les quartiers, avec un agent en service. (En l'absence d'agent, appelez la police avec un téléphone situé au Koban.)

Le Koban s'occupe des patrouilles de police du quartier, des gens qui cherchent leur chemin, et des objets trouvés. Si vous êtes perdu, n'hésitez pas à demander votre chemin à n'importe quel Koban.

Renseignements:

Commissariat de police de Nishinomiya, 3-3 Tsuda-cho Nishinomiya,

Tél 0798-33-0110

Commissariat de police de Koshien, 11-14, Koshien7bancho Nishinomiya

Tél 0798-41-0110

Remarques:

** Pour plus de détails, adressez-vous à l'établissement concerné par l'intermédiaire d'une personne comprenant le japonais.